

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 25/12/1952 portant modification de l'arrêté du 9 octobre 1952 fixant la date de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature d'Outre-Mer.

n° 25/12/1952

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
25 décembre 1952

Numéro JO  
n° 2 du 01/02/1953

Date du numéro  
1 février 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Par arrêté du Ministre de la France d'Outre-Mer et du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 15 décembre 1952, la date de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature d'Outre-Mer, fixée au 15 décembre 1952 par arrêté du 9 octobre 1952, est reportée au 26 janvier 1953.